

Un service social qui se développe les cantines scolaires 1958

Depuis le début de l'année scolaire, le conseil d'administration de la caisse des écoles et la municipalité se sont penchés particulièrement sur le problème des cantines scolaires.

Est-il besoin d'en souligner l'importance ?

Une bonne organisation des cantines facilite naturellement la fréquentation scolaire, ménage la santé des enfants qui peuvent prendre un repas chaud à midi, réduit les déplacements des enfants à des heures où la circulation est souvent dangereuse. D'autre part, elle allège les soucis des familles en un temps où le papa et la maman sont obligés très souvent de travailler tous deux pour assurer l'existence du foyer.

L'organisation depuis la fin de la guerre

Depuis la fin de la guerre, les cantines fonctionnent dans toutes les écoles de la ville. On en compte 10 actuellement. Jusqu'en 1955, il était servi partout une soupe pour 20 fr. et 1 dessert pour 10 fr. Les enfants apportaient le complément de leur repas qu'ils avaient le moyen de faire réchauffer.

Ce système pratiqué presque partout dans les écoles de France est loin d'être parfait. Il est cependant appréciable pour les raisons indiquées plus haut.

La municipalité et la caisse des écoles qui gère directement les cantines, ont fait de gros efforts pour en assurer le fonctionnement. Les dépenses en matériel et en personnel représentent des sommes importantes.

Les seules dépenses d'alimentation se sont élevées en 1957 à 2.500.000 fr. environ. Il est évident que le prix modique de la soupe et des desserts ne peut permettre de faire face à toutes les dépenses.

Fort heureusement, la subvention communale à la caisse des écoles qui s'élève actuellement à 18 millions permet une bonne gestion.

L'Etat ne donne absolument rien. Le département verse une subvention de 50.000 fr., ce qui est insignifiant en regard du volume général des dépenses.

L'expérience des repas complets

A la rentrée de 1956, une expérience fut tentée à la maternelle J.-Jaurès. Des repas complets furent servis aux tout petits éloignés de l'école, pour la somme de 70 francs. Chaque jour 60 à 80 enfants fréquentaient la cantine. Les produits de meilleure qualité leur étaient servis. Il fut même possible de leur servir du poulet une fois par semaine. Inutiles de dire combien les parents appréciaient les avantages de cette expérience.

Ce petit restaurant continue à fonctionner à la satisfaction générale. Le prix du repas a été porté à 80 fr. en raison des hausses de prix.

L'école de plein air qui fonctionne depuis 1957 accueille chaque jour 40 enfants pour la journée entière. Ces enfants dont la santé est à ménager, y prennent 3 repas par jour, fort substantiels pour le prix de 150 fr. Là encore on peut dire que la cantine fonctionne à la satisfaction complète des familles et des enfants.

Enfin, depuis le 1er décembre, une troisième école a ouvert sa cantine avec repas complets. C'est l'école des Sablettes qui groupe les garçons et les filles. Le prix du repas est fixé à 80 fr. L'effectif moyen est de 125 enfants qui prennent chaque jour leur repas composé d'une soupe, deux plats, un dessert. Par mauvais temps, on a même vu affluer jusqu'à 140 enfants à la cantine.

Chacun se rend compte non seulement des commodités que ce système procure aux familles, mais aussi de l'économie. Que pourrait acheter une maman avec 80 francs ?

Nos perspectives

Ces expériences positives sont fort encourageantes. C'est pourquoi nous envisageons à la municipalité et à la caisse des écoles d'étendre les repas complets à toutes les écoles de la ville.

Les difficultés ne manquent pas: il faut des locaux, du matériel, du personnel. Nous allons cependant nous attacher patiemment à la réalisation de ce projet intimement lié au problème des constructions scolaires. Nous n'épargnerons aucun effort dans ce domaine, car nous considérons le problème des cantines comme un véritable service social qui répond à un besoin impérieux de la population laborieuse.

Dans quelques mois, avec l'achèvement du groupe F. Durand, il sera possible la aussi de servir des repas complets. Aux Plaines, à l'école Berthe des travaux sont possibles pour aménager un réfectoire suffisamment spacieux. Partout ailleurs, la question est à l'étude.

Afin d'assurer une meilleure coordination dans le fonctionnement des cantines, il nous faut envisager la création d'un économat. C'est dans ce but que nous avons demandé à M. l'ingénieur d'Académie le détachement d'un instituteur titulaire qui s'occuperait également de l'ensemble de l'activité de la caisse des écoles: colonies, patronage, fournitures scolaires, etc... Nous espérons que notre demande, parfaitement justifiée, sera prise en considération.

Comment vaincre les difficultés

De telles réalisations exigent des efforts financiers importants. La municipalité est toujours prête

à les consentir. Mais il lui faudra obtenir des subventions de l'Etat et du département pour le fonctionnement comme pour les constructions. La participation des caisses d'allocations familiales doit être également envisagée.

Cette lutte sera victorieuse et nous obtiendrons des résultats tangibles, si l'action de la municipalité est soutenue par la population.

Celle-ci ne saurait admettre la politique d'austérité. Il est inconcevable qu'on nous parle de faire des économies au détriment des droits de l'enfance.

Combien les choses seraient plus faciles si les milliards des contribuables ne s'en allaient pas pour les œuvres de mort! On vient de lancer un porte-avion qui a coûté 25 milliards. On veut établir des bases pour l'installation d'armes

atomiques. On poursuit le massacre algérien pour des intérêts qui n'ont rien de commun avec ceux de la France. Quand donc nos gouvernants comprendront-ils qu'il y a autre chose à faire dans notre beau pays?

C'est dans le sens d'une politique de paix que nous devons intensifier nos efforts.

Nous sommes certains par avance que la population, les membres de la caisse des écoles, les parents d'élèves, tous les amis de l'école laïque feront entendre leur voix auprès des pouvoirs publics pour faciliter la réalisation de toutes les œuvres post-scolaires et péri-scolaires. Nous voulons aider l'enfance et la jeunesse à grandir, à s'instruire, à conquérir la joie de vivre. L'union de tous au sein de la caisse des écoles autorise nos espoirs.